



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine Mohawk Park			
Date	18 novembre 2022	Heure de départ	19 h 00	
Conditions météorologiques	Averses de neige faible (Temp. : -2 °C)	Ventoux :	23 km/h Sud-Ouest	
État de la piste	Rapide			
Nombre de courses	10	Courses de qualification	6 K.C.	Nombre total d'inscriptions 103
Total des paris mutuels	\$ 2,049,550			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Fred Brethour	Juge associé John Dorion	Juge associé Kelly Counsell
--------------------------------------	------------------------------------	---------------------------------------

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

Avis de résultat d'analyse positif

4 novembre 2022 – Course 2 – Arrivé en 1^{re} position

Cheval : "Villefranche As"

Entraîneur : Mark Goddard

Classe III – Arsenic quantifié à 1167 ng/mL (HPIE)

L'entraîneur, Mark Goddard, est passé chercher sa trousse de divulgation.

Le cheval, "Villefranche As", a été inscrit sur la liste des juges et a reçu une suspension de conduite de 30 jours, à être purgée à partir du 18 novembre jusqu'au 17 décembre 2022, inclusivement.

Règles de la CAJO 9.07.01 (iv) et 20.01.01 (j)

Décision #1956287

Le lundi 14 novembre 2022, le conducteur, Jody Jamieson, s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$200 et une suspension de conduite de trois jours consécutifs, à être purgée à partir du 22 jusqu'au 24 novembre 2022, inclusivement. Infraction à la règle de la CAJO 22.23.01(a), (action irréfléchie accompagnée d'une stimulation avec son fouet). Décision #1955043

2^e étape de la *Harvest Series* – Pouliches ambleuses de trois ans (Course 7)

Le conducteur, Michael Whelan, a été autorisé à se retirer de la Course 6.

Courses :

Course 1 – Un test d'haleine par bandelette a été utilisé. Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Un test d'haleine par bandelette a été utilisé. Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Les #3, "La Petite Grise", (S. Filion), et #1, "Charmbo Brie", (S. Young), se sont rapprochés dans le dernier droit. Aucun placement n'est requis.

Course 6 – 2 Enquêtes

Enquête 1

Le #5, "Dont Poke The Bear", (S. Filion), arrivé en 3^e position, a été mal conduit dans le dernier droit et a fait un bris d'allure après le départ. Aucune infraction aux règles sur les bris d'allure de la CAJO n'a été commise.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/TuceEo7yCvw>

Enquête 2

Le #7, "Serious Mojo", (T. Jones), a fait un bris d'allure avant le départ, mais s'est rendu à l'intérieur du poteau de remboursement.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/cSAtgANsUus>

Le conducteur, Beau Brown, s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$200 pour le fait d'avoir laissé passer inutilement un cheval à l'intérieur dans le dernier droit. Infraction à la règle de la CAJO 22.05.01(e)

Décision #1956340

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Enquête

Le cheval vainqueur de la course, le #5, “Look At Dat Kat”, (Trev. Henry), a fait un bris d’allure avant le départ. Aucune infraction aux règles sur les bris d’allure de la CAJO n’a été signalée.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/EQKyF6owLwI>

Le #4, “Sombre”, (J. Macdonald), arrivé en 7^e position, a été placé en 8^e position pour avoir évité de perdre continuellement du terrain lors d’un bris d’allure.

Course 9 – Le conducteur, James Macdonald, s’est vu imposer une sanction pécuniaire de \$200 pour le défaut d’avoir établi un rythme comparable à la classe de la course.

Les pouliches et juments sont préférées.

Règle de la CAJO 22.05.01(k)

Décision #1956364

Course 10 – “Black Betty” devra se qualifier pour la performance. Le cheval a terminé la course distancé.

Réclamations :

Aucune.